

La contribution de l'immigration à la taille et la diversité ethnoculturelle des futures cohortes de personnes âgées au Canada¹

Carrière Yves*
Martel Laurent**
Picard Jean-François*
Légaré Jacques*

Le vieillissement de la population canadienne s'est récemment accéléré : depuis 2011, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus s'est accru au rythme annuel moyen de 4,2 %, alors que cette croissance n'était que de 2,2 % en moyenne au cours des vingt années précédentes. Au cours des vingt prochaines années, cette croissance pourrait demeurer proche d'une moyenne de 3,5 % selon le scénario de croissance moyenne des plus récentes projections démographiques de Statistique Canada.

Ce vieillissement rapide de la population canadienne d'ici 2031 est évidemment lié à l'arrivée à 65 ans des cohortes du *baby-boom* (nées entre 1946 à 1966). Bien que ce *baby-boom* ait été suivi par un *baby-bust* tout aussi important, le nombre de naissances étant passé d'un peu plus de 463 000 en 1960 à moins de 332 000 en 1973, le nombre et la proportion des personnes âgées ne diminuera pas nécessairement après le passage des *baby-boomers*.

S'il ne fait aucun doute que les différences dans la taille des cohortes à la naissance peuvent avoir un impact significatif sur le rythme et le niveau futurs du vieillissement démographique, tantôt l'accéléralant, tantôt le freinant, ces différences entre cohortes peuvent s'accroître ou s'atténuer entre l'âge 0 et l'âge 65 sous l'effet de l'arrivée, chaque année, d'immigrants. Il est attendu que dans des pays connaissant une immigration soutenue comme le Canada, cet effet pourrait être significatif. On a d'ailleurs pu constater ce phénomène pour le Québec (Légaré et al. 2013).

Outre son effet sur la taille des cohortes, l'immigration contribue également à accroître la diversité ethnoculturelle et socioéconomique de la population si les caractéristiques des immigrants sont différentes de celles de la population d'accueil. En 2011, près d'une personne âgée de 65 ans et plus sur deux vivant au Canada était soit née à l'étranger, soit née au Canada d'au moins un parent né

¹ Cet article reprend en bonne partie un article publié précédemment. Carrière Y., L. Martel, J. Légaré et J.-F. Picard (2016). *La contribution de l'immigration à la taille et la diversité ethnoculturelle des futures cohortes de personnes âgées au Canada*, Statistique Canada, Regards sur la société canadienne, numéro 75-006 au catalogue, 9 mars 2016.

* Université de Montréal

** Statistique Canada

à l'étranger. Cette proportion diminuait cependant chez les personnes de 55 à 65 ans, soit 37 %, et était équivalente chez les personnes de 35 à 45 ans (typiquement les *baby-busters*), à près de 45 %. La diversité ethnoculturelle et socioéconomique des cohortes varie donc considérablement à la fois d'une cohorte à l'autre, et à mesure qu'une cohorte spécifique avance en âge.

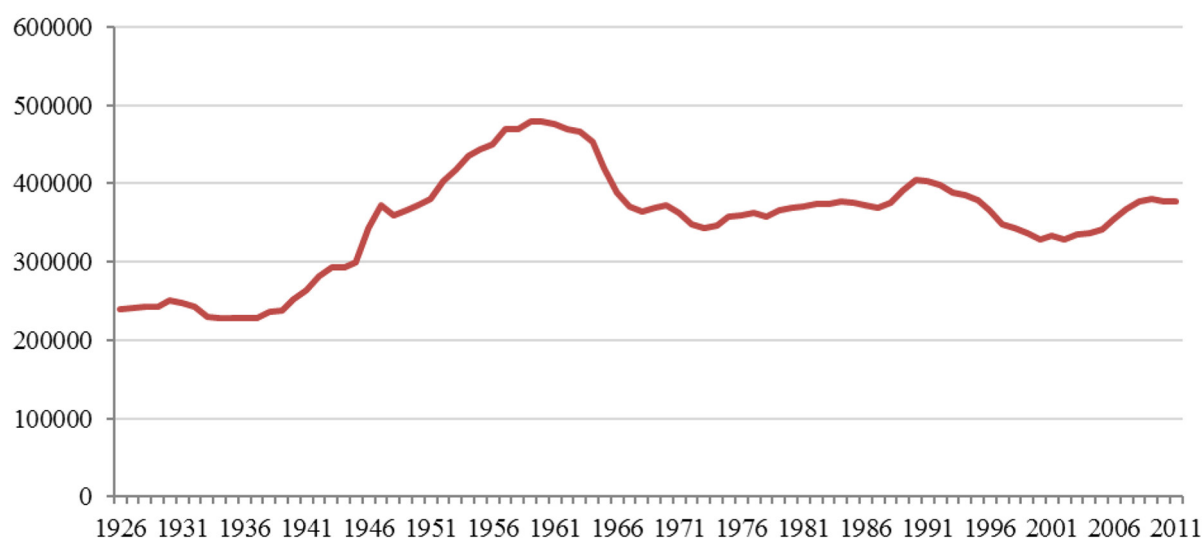
Au moyen de Demosim, le modèle de projections démographiques par microsimulation de Statistique Canada, ainsi que de ses paramètres portant sur la mortalité et l'immigration, les auteurs proposent non seulement de mesurer l'effet de l'immigration sur la taille des différentes cohortes de la naissance jusqu'à l'âge de 65 ans (net de l'effet de la mortalité entre ces deux âges), mais aussi de mesurer la diversité ethnoculturelle croissante de la population âgée du Canada au cours des prochaines décennies. Ce faisant, cet article contribuera à mieux comprendre quel pourrait être le rythme du vieillissement démographique au cours des cinquante prochaines années, mais aussi en quoi la population âgée dans l'avenir présentera des caractéristiques ethnoculturelles différentes de celle d'aujourd'hui, permettant de mieux planifier les programmes, politiques et services de cette population en évolution.

Variation dans la taille des cohortes à la naissance

Le nombre de naissances, et donc la taille des cohortes à la naissance, a considérablement fluctué depuis 1926 au Canada, en particulier dans les années 1940, 1950 et 1960 (Figure 1).

Ainsi, les effectifs à la naissance pour la cohorte de Canadiens 1937-1941 étaient de 1 218 000 personnes, augmentant à 1 850 000 pour la cohorte 1947-1951, puis à 2 373 000 pour la cohorte 1957-1961, de loin la plus nombreuse jamais observée jusqu'ici. Ces effectifs diminuaient ensuite à 1 839 000 personnes pour la cohorte 1967-1971, puis à 1 826 000 pour celle 1977-1981. Si la cohorte 1987-1991 était plus nombreuse à 1 944 000 individus en raison d'une légère reprise de la fécondité durant ces années, sans doute liée à un certain écho du *baby-boom*, celle 1997-2001 était la moins nombreuse depuis celle de 1937-1941, avec un effectif de 1 690 000 liée à une fécondité particulièrement faible.

Figure 1. Naissances au Canada, 1926 à 2011



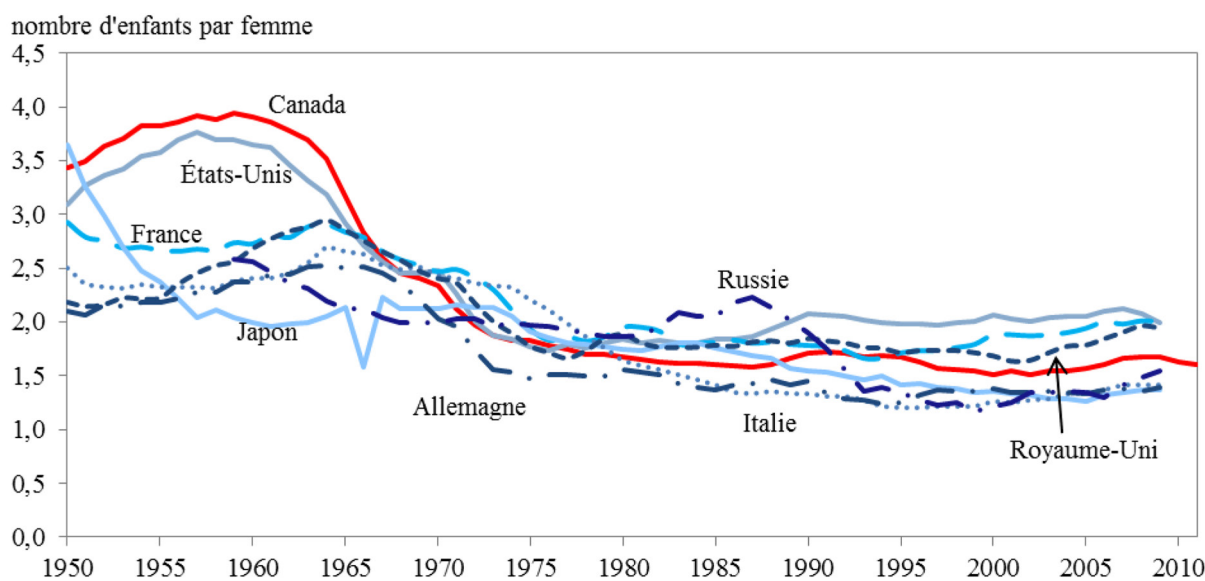
Source : État civil canadien

Les variations observées dans la taille des diverses générations nées durant les années 1940, 1950 et 1960 sont particulièrement importantes puisque le Canada a connu l'un des plus forts *baby-booms* de l'après-guerre, l'indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme) étant parmi les plus élevés à cette époque parmi les pays du G8 (Figure 2).

Le *baby-bust* qui s'en suivit fut également intense au Canada, la fécondité passant d'un niveau élevé de 3,94 enfants par femme observé en 1959 à 1,83 en 1974, soit seulement 15 ans plus tard.

L'importance de la génération du *baby-boom* laisse clairement voir un effet « The Pig and the Python » (Cork et Lightstone, 1998) sur la courbe reflétant l'évolution des naissances, mais également sur toutes les autres courbes démographiques. À chaque période de leur existence jusqu'ici – enfance et jeunesse, entrée sur le marché du travail, passage parmi la population de travailleurs âgés – les *baby-boomers* ont ainsi requis des adaptations sociales, économiques et politiques liées à leur simple nombre. Véhiculant également des valeurs communes (Garceau, 2012), ils ont également eu une influence très importante sur la société, peut-être plus que toute autre génération les ayant précédé.

Figure 2. Indice synthétique de fécondité au sein des pays du G8, 1950 à 2010



Source : Statistique Canada, Division de la démographie, Programme des estimations démographiques, Base de données sur les naissances de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 à 2011, Enquête 3231 et Base de données sur les décès de la Statistique de l'état civil du Canada, 1926 à 2011, Enquête 3233. Centres de contrôle des maladies et de prévention des États-Unis, 1950 à 2010, Institut national de la statistique de l'Italie, 2008 à 2010, Institut National de la Statistique et des Études Économiques pour la France, 1950 à 2006, Office national de la statistique pour le Royaume-Uni, 1975 à 2005, Institut national de la statistique et des études économiques pour la France et pour le Japon, 1950 à 2010, Office fédéral de statistique pour l'Allemagne, 2008 à 2010 et l'Office statistique de l'Union européenne pour la France, 2006 à 2010, l'Italie, 1950 à 2007

La baisse de la mortalité atténue légèrement les différences

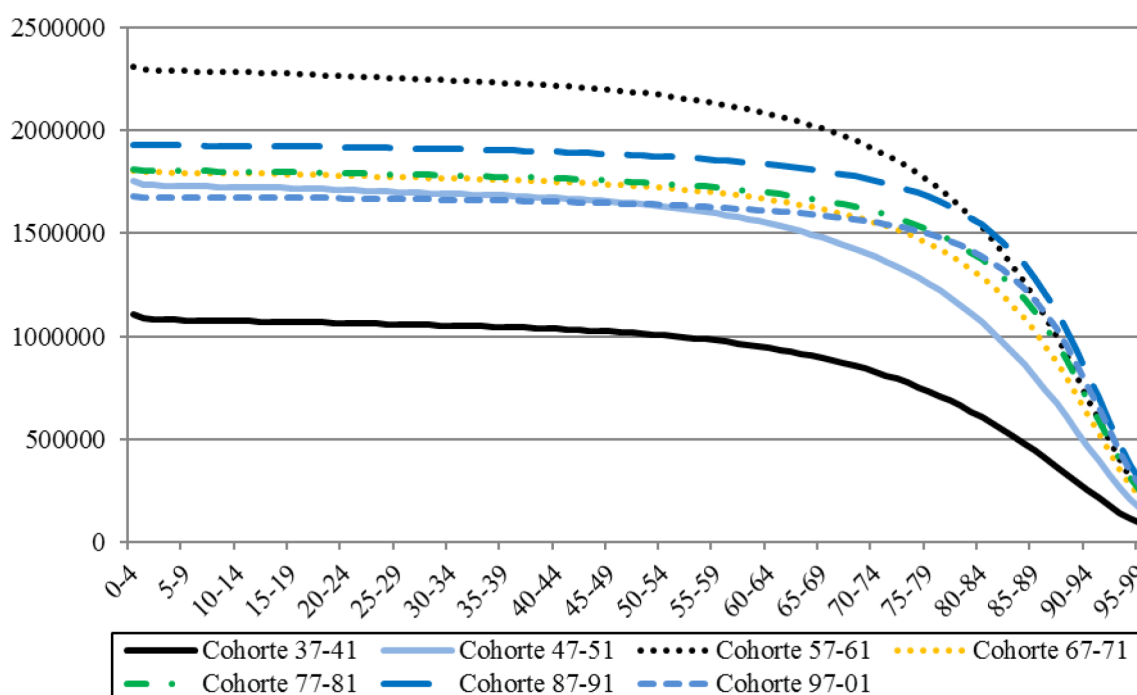
La mortalité influe évidemment sur la taille des cohortes, entre la naissance et l'âge de 65 ans, moment où ces diverses cohortes entrent dans la population âgée et contribue donc au vieillissement démographique. Remarquable durant le 20^e siècle au Canada, la baisse de la mortalité a donc favorisé

les cohortes les plus récentes – moins nombreuses – dont l'effectif a été moins amputé que les générations antérieures entre 0 et 65 ans.

Pour illustrer ce phénomène, les courbes de survie de diverses cohortes ont été estimées dans un contexte de population fermée, c'est-à-dire au sein de laquelle seule la mortalité affecte leurs effectifs. La mortalité affectant chacune de ces cohortes leur est propre, c'est-à-dire que des quotients de mortalité par cohorte ont été calculés et appliqués ; pour les cohortes récentes, cela supposait de disposer de projections de mortalité, obtenues de Statistique Canada.

La Figure 3 montre qu'entre 0 et 65 ans, 19 % de la cohorte 1937-1941 avait disparu par l'effet de la mortalité seulement, alors qu'on peut projeter que cette proportion ne sera que de 5 % au sein de la cohorte la plus jeune, celle 1997-2001. Il s'agit évidemment d'une illustration éloquent de la « rectangularisation » de la mortalité, sous l'angle de diverses cohortes (Ouellette et Bourbeau, 2011).

Figure 3. Courbes de survie estimée entre la naissance et 100 ans, pour diverses cohortes



Source : Statistique Canada

On peut également constater qu'en l'absence d'immigration, l'effectif de la cohorte 1987-1991 serait équivalent à celui de la cohorte 1957-1961 à l'âge de 85 ans seulement, la mortalité entre 0 et 85 ans, plus élevée pour la cohorte 1957-1961, réduisant davantage leurs effectifs que la mortalité associée à la cohorte 1987-1991, plus faible. Autrement dit, la cohorte 1957-1961 est si nombreuse qu'elle ne serait rattrapée, en terme d'effectifs, qu'à l'âge de 85 ans par une autre cohorte, ici celle des personnes de la cohorte 1987-1991, effaçant un déficit d'environ 429 000 naissances.

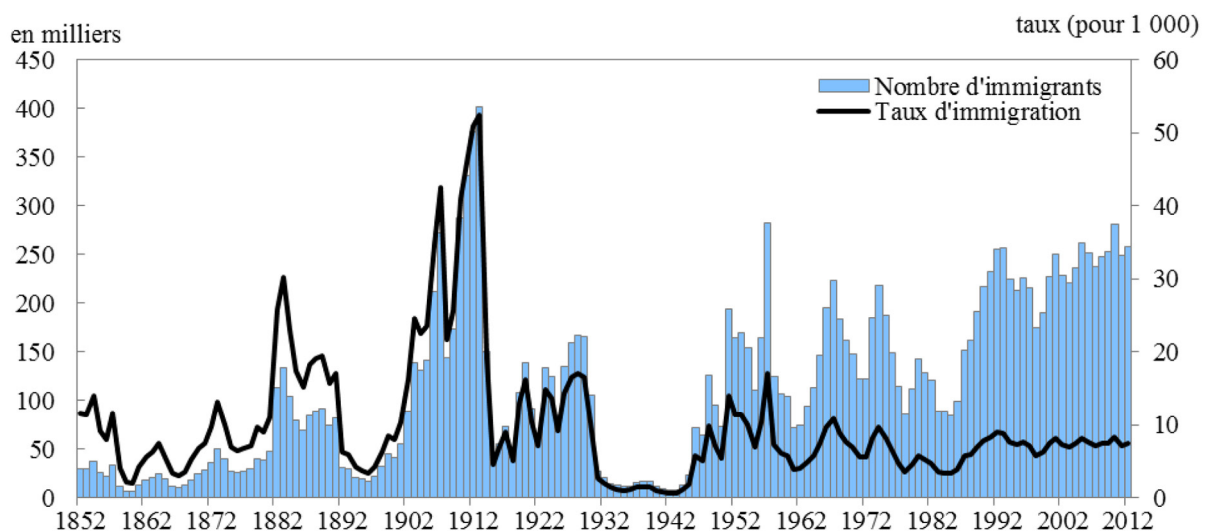
L'effet de la baisse de la mortalité sur les diverses cohortes est également bien visible en comparant les cohortes de 1947-1951 et de 1967-1971, aux effectifs à la naissance assez proches. Une fois l'âge atteint de 65 ans pour ces deux cohortes, une différence d'environ 100 000 personnes existerait à l'avantage de

la cohorte la plus jeune des deux, cette dernière ayant évidemment bénéficié d'une mortalité plus faible entre 0 et 65 ans.

L'effet significatif d'une immigration soutenue

À l'effet de la mortalité s'ajoute celui de l'immigration, particulièrement dans les pays comme le Canada au sein desquels on observe très souvent des niveaux d'immigration soutenus². La Figure 4 montre que si le nombre d'immigrants et le taux d'immigration ont beaucoup fluctué depuis 1852, ils demeurent largement positifs depuis la fin de la 2^e guerre mondiale. Entre 1946 et 2013, le Canada a en effet admis annuellement en moyenne 170 000 immigrants par année, correspondant à un taux d'immigration de 7,2 pour mille habitants.

Figure 4. Nombre d'immigrants et taux d'immigration, Canada, 1852-2012



Source : Citoyenneté et Immigration Canada

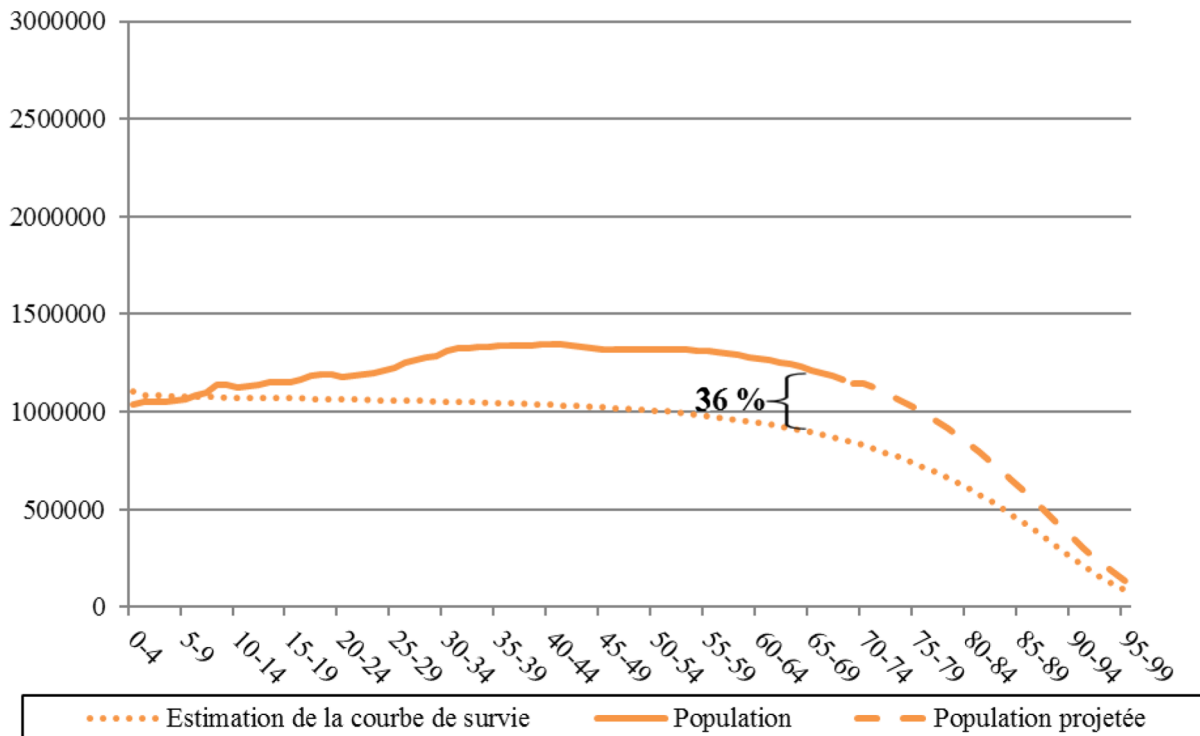
De plus, la période de la fin des années 1980 à aujourd'hui est caractérisée par une immigration soutenue et surtout moins fluctuante qu'auparavant. Ainsi, la contribution de l'immigration à la taille des cohortes sera différente selon que ces cohortes ont traversé les âges de forte immigration (autour de 30 ans au Canada) à des périodes diverses.

Par exemple, les premiers nés du *baby-boom*, nés entre 1946 et 1956, ont atteint 30 ans entre 1976 et 1986, à une époque où le nombre d'immigrants annuellement admis au Canada a été parmi les plus faibles observés depuis 1946. Il est donc attendu que la contribution de l'immigration à la taille de cette cohorte entre 0 et 65 ans soit moindre que pour d'autres cohortes. En d'autres termes, alors que les cohortes de *baby-boomers* étaient plus nombreuses à la naissance que les cohortes ultérieures, ces dernières pourraient les rattraper en nombre par l'addition d'immigrants plus nombreux.

² Outre l'immigration, l'émigration peut également affecter, à la baisse cette fois, la taille des diverses cohortes entre 0 et 65 ans. L'émigration étant cependant faible et stable au Canada depuis plusieurs décennies, l'évolution du taux net d'immigration (immigrants moins émigrants divisé par la population canadienne) est proche du taux d'immigration (immigrants divisés par la population canadienne). Dans le contexte où l'immigration est nettement supérieure à l'émigration au Canada depuis de nombreuses décennies, et donc que la contribution du solde migratoire est nettement favorable à toutes les cohortes étudiées ici, cette section porte sur l'effet de l'immigration.

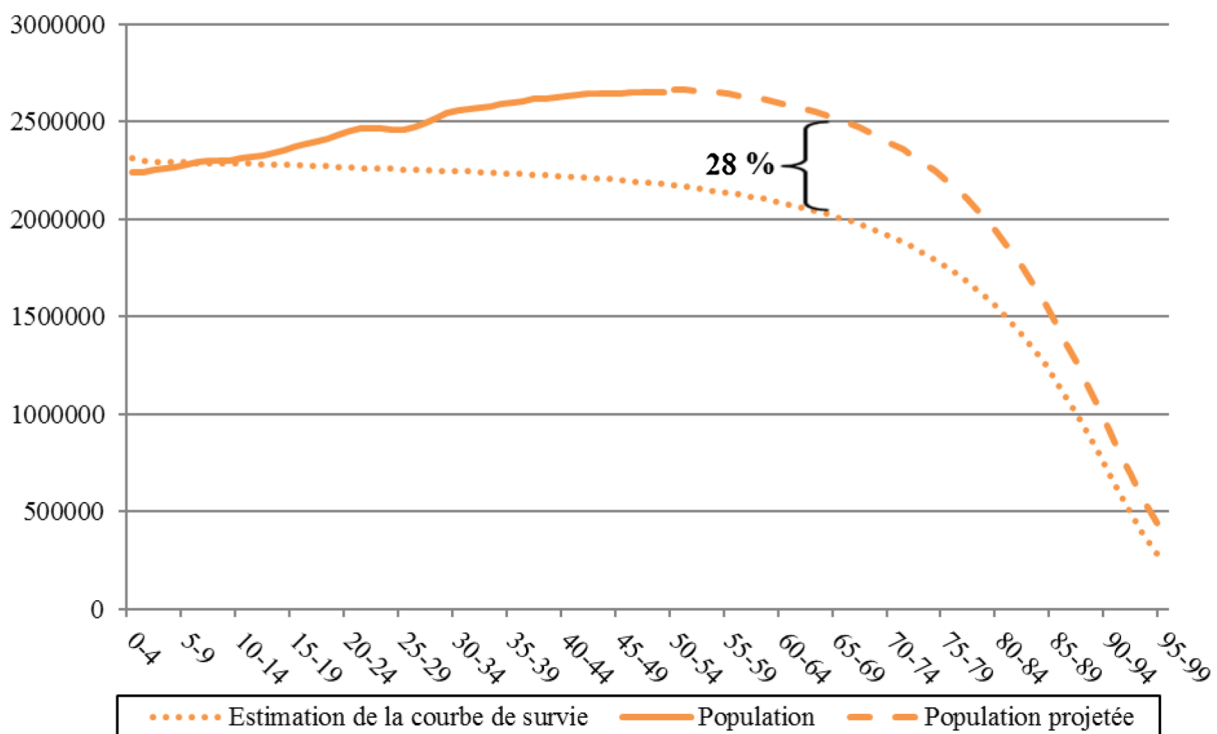
Les Figures 5, 6, 7 et 8 distinguent l'effet de la mortalité et de l'immigration sur l'évolution des effectifs pour cinq cohortes, soit celles de 1937-1941, 1957-1961, 1967-1971 et 1997-2001.

Figures 5. Évolution selon l'âge de l'effectif de la cohorte 1937-1941, Canada



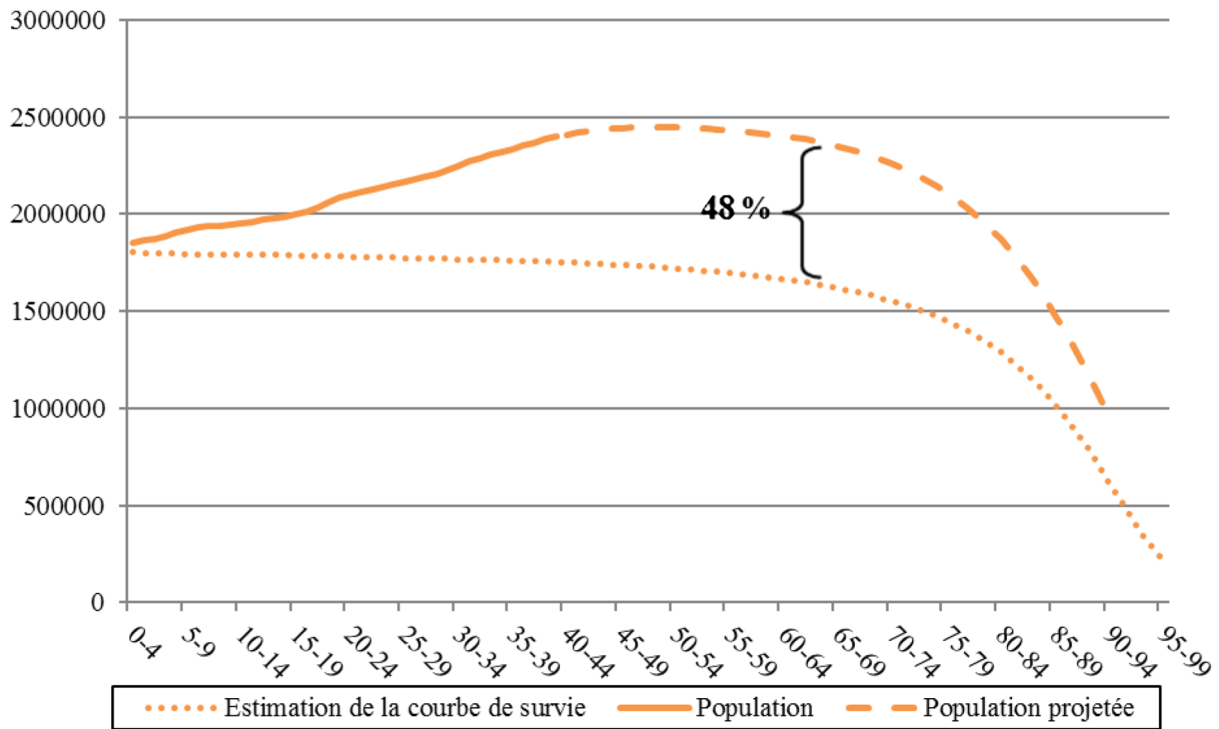
Source : Statistique Canada

Figures 6. Évolution selon l'âge de l'effectif de la cohorte 1957-1961, Canada



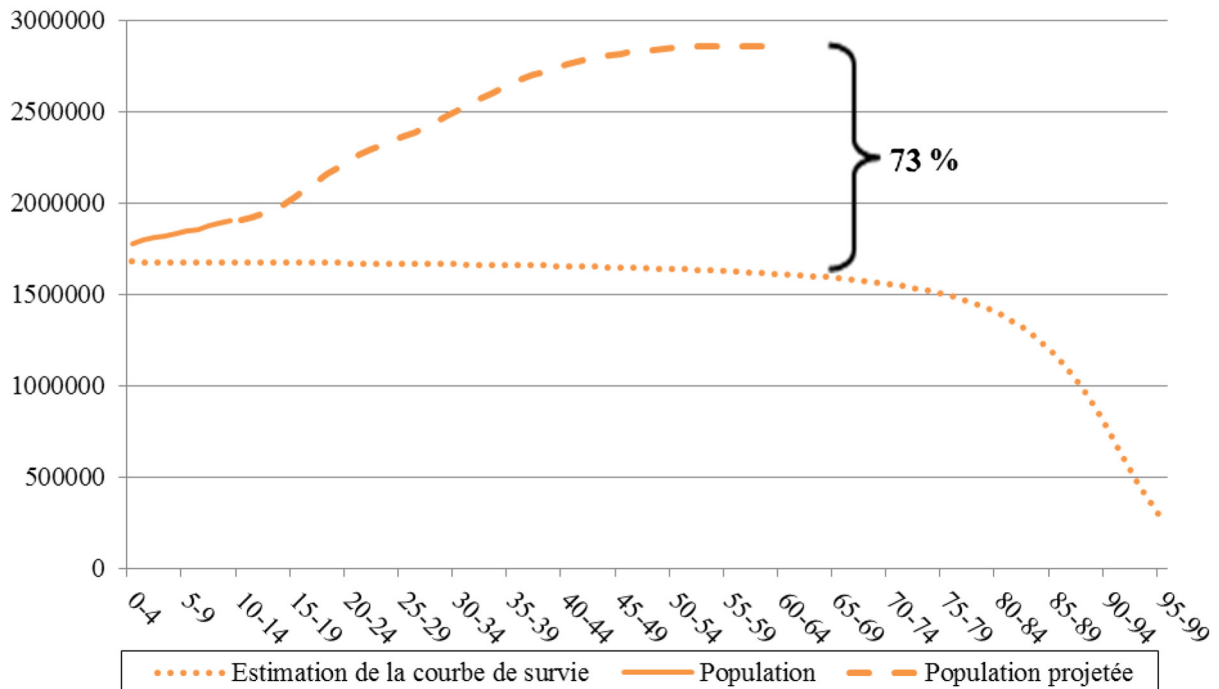
Source : Statistique Canada

Figures 7. Évolution selon l'âge de l'effectif de la cohorte 1967-1971, Canada



Source : Statistique Canada

Figures 8. Évolution selon l'âge de l'effectif de la cohorte 1997-2001, Canada



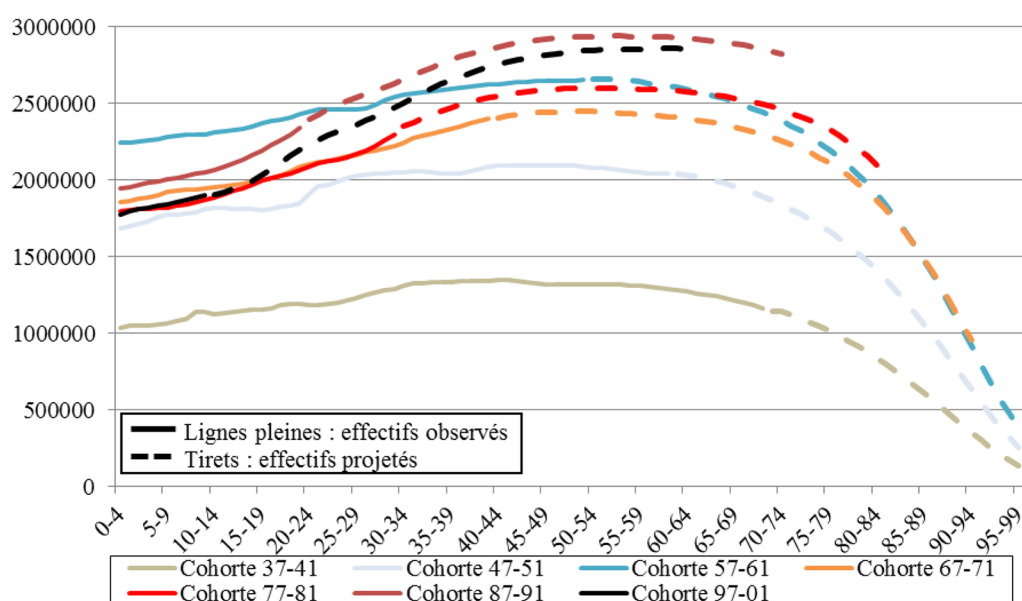
Source : Statistique Canada

Par exemple, on peut voir à la Figure 5 que l'effectif à 65 ans de la cohorte 1937-1941 était de 36 % supérieur à celui attendu sous le seul effet de la mortalité.

D'une cohorte à l'autre, il apparaît clairement que la contribution de l'immigration à leurs effectifs respectifs est différente, moindre pour les cohortes plus anciennes et plus importante pour les cohortes plus récentes. Ainsi, l'effectif à 65 ans de la cohorte 1967-1971 est projeté d'être 48 % plus élevé que celui prévu en ne tenant compte que de la mortalité, comparativement à seulement 28 % pour la cohorte la plus nombreuse, celle 1957-1961. Pour la cohorte la plus récente, soit celle 1997-2001, cette différence pourrait atteindre 73 % si les tendances actuelles en matière d'immigration continuaient au cours des prochaines années, attendu que cette cohorte atteigne l'âge de 65 ans entre 2062 et 2067.

La Figure 9 compare les effectifs observés et projetés des différentes cohortes à l'étude, permettant d'entrevoir l'évolution du renouvellement de la population âgée au cours des prochaines décennies.

Figure 9. Effectifs observés et projetés selon le groupe d'âge, diverses cohortes, Canada



Source : Statistique Canada

On peut clairement voir que si les effectifs des cohortes 1987-1991 et 1997-2001 étaient moins nombreux que ceux de la cohorte pléthorique 1957-1961, ils rattrapent rapidement cette dernière, soit avant l'âge atteint de 40 ans. À 65 ans, les effectifs des deux cohortes les plus récentes seraient nettement plus importants que ceux de la cohorte 1957-1961, laissant croire que la croissance de la population âgée se poursuivra bien au-delà de la période associée à l'arrivée à 65 ans des *baby-boomers*.

La diversité ethnoculturelle croissante de la population âgée canadienne

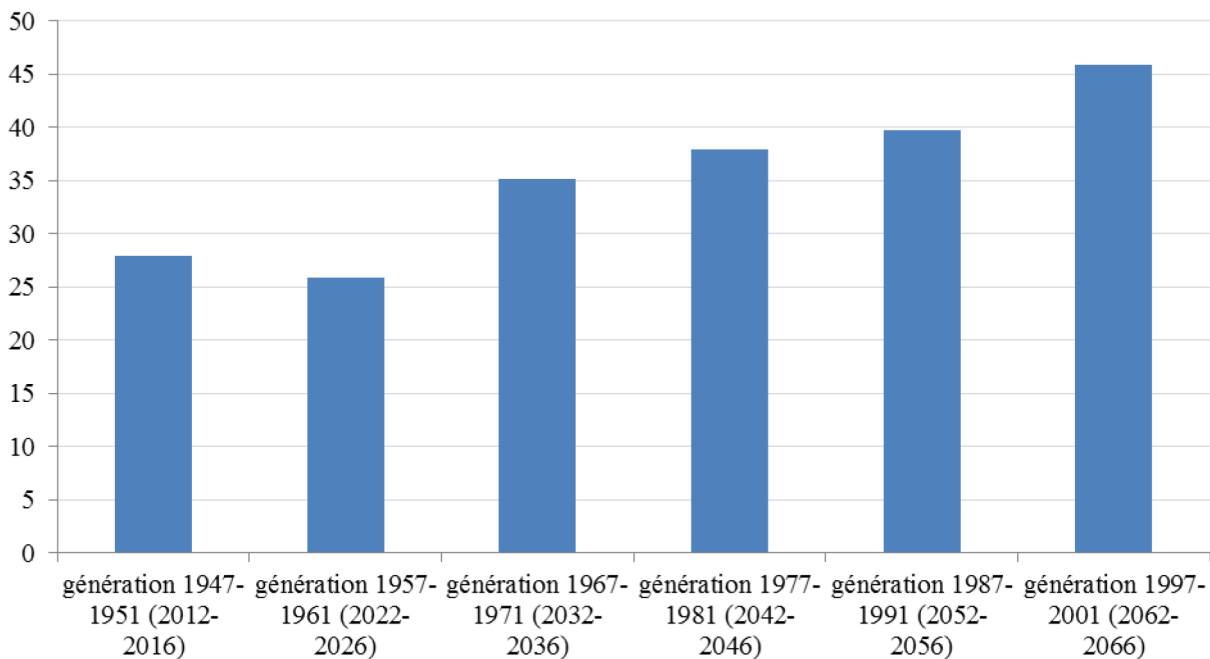
La contribution différente de l'immigration à l'effectif des diverses cohortes entre 0 et 65 ans signifie également que ces cohortes arriveront avec des caractéristiques différentes aux âges avancés. Ainsi, la Figure 10 montre que la proportion de personnes nées à l'étranger devrait diminuer de la cohorte 1947-

1951 et qui arrive à 65 ans actuellement (entre 2012 et 2017) et la suivante, soit celle 1957-1961 où cette proportion ne serait que de 25 %, la plus faible de toutes les générations à l'étude.

Autrement dit, la Figure 10 montre clairement que les cohortes les plus nombreuses du *baby-boom* sont aussi les moins diversifiées sur le plan ethnoculturel. Leur arrivée à 65 ans autour des années 2020 ralentira vraisemblablement la croissance de la diversité ethnoculturelle de la population âgée canadienne. Nous y reviendrons.

Il est également intéressant de noter que si les tendances actuelles quant au niveau et à la composition de l'immigration au Canada devaient se maintenir au cours des prochaines décennies, près de 45 % de la génération 1997-2001 pourrait être née à l'étranger lorsque cette génération atteindra 65 ans, soit entre 2062 et 2067. Dès la génération 1967-1971, soit les *baby-busters*, cette proportion est d'au moins 35 %. L'arrivée à 65 ans de ces générations, dans les années 2030, accélèrera significativement la hausse de la diversité ethnoculturelle de la population âgée du Canada.

Figure 10. Proportion de personnes nées à l'étranger, diverses cohortes à 65 ans, Canada

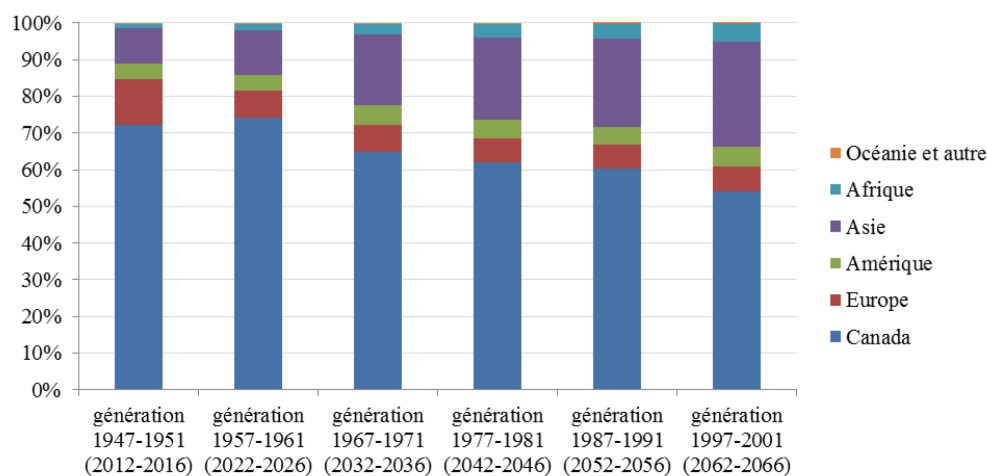


Source : Statistique Canada, modèle de projections par microsimulation Demosim, tabulations spéciales

La Figure 11 montre également des changements importants d'une cohorte à l'autre dans le lieu de naissance des personnes nées à l'étranger. Il est particulièrement intéressant de remarquer que la proportion de personnes nées en Europe diminuera rapidement de la cohorte 1947-1951 à la cohorte 1957-1961 de 65 ans, tandis que celle liée aux personnes nées en Asie augmentera significativement de la cohorte 1957-1961 à la cohorte 1967-1971. La cohorte 1947-1951 sera vraisemblablement la dernière à se présenter à 65 ans avec en son sein une proportion de personnes nées en Europe supérieure à celle née en Asie.

À partir du milieu des années 60, la vaste majorité des personnes nées à l'étranger seraient originaires d'Asie.

Figure 11. Répartition de diverses cohortes à 65 ans selon le lieu de naissance, Canada

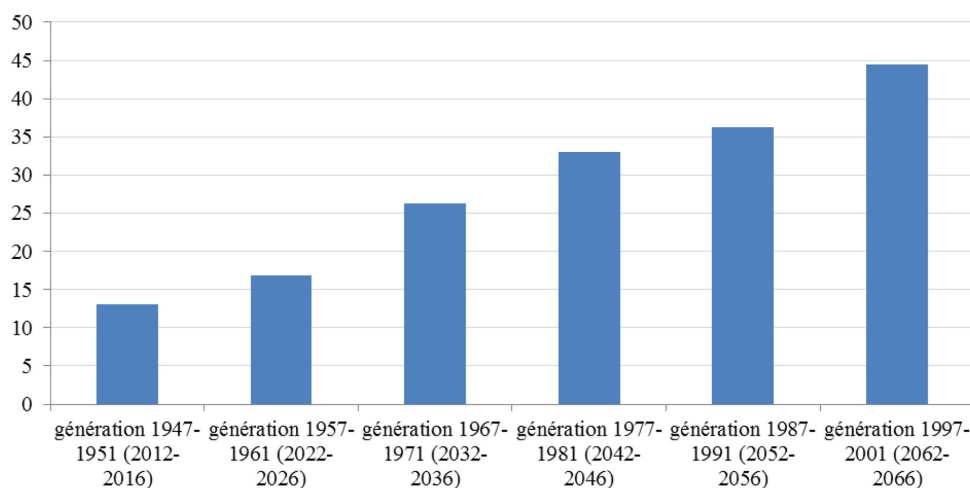


Source : Statistique Canada, modèle de projections par microsimulation Demosim, tabulations spéciales

Enfin, la Figure 12 indique que la proportion de personnes appartenant à un groupe de minorité visible³ pourrait croître faiblement au sein des cohortes 1947-1951 et 1957-1961 lorsqu'elles arriveront à 65 ans, deux cohortes nées durant la période du *baby-boom* et au sein desquelles l'immigration a moins contribué.

Par contre, dès l'arrivée à 65 ans des premiers *baby-busters*, soit la cohorte 1967-1971, cette proportion augmenterait rapidement, pouvant être de plus d'une personne sur quatre au sein de cette cohorte et jusque près d'une personne sur deux pour la cohorte à l'étude la plus récente, celle 1997-2001.

Figure 12. Proportion de personnes appartenant à un groupe de minorité visible, diverses cohortes à 65 ans, Canada



Source : Statistique Canada, modèle de projections par microsimulation Demosim, tabulations spéciales

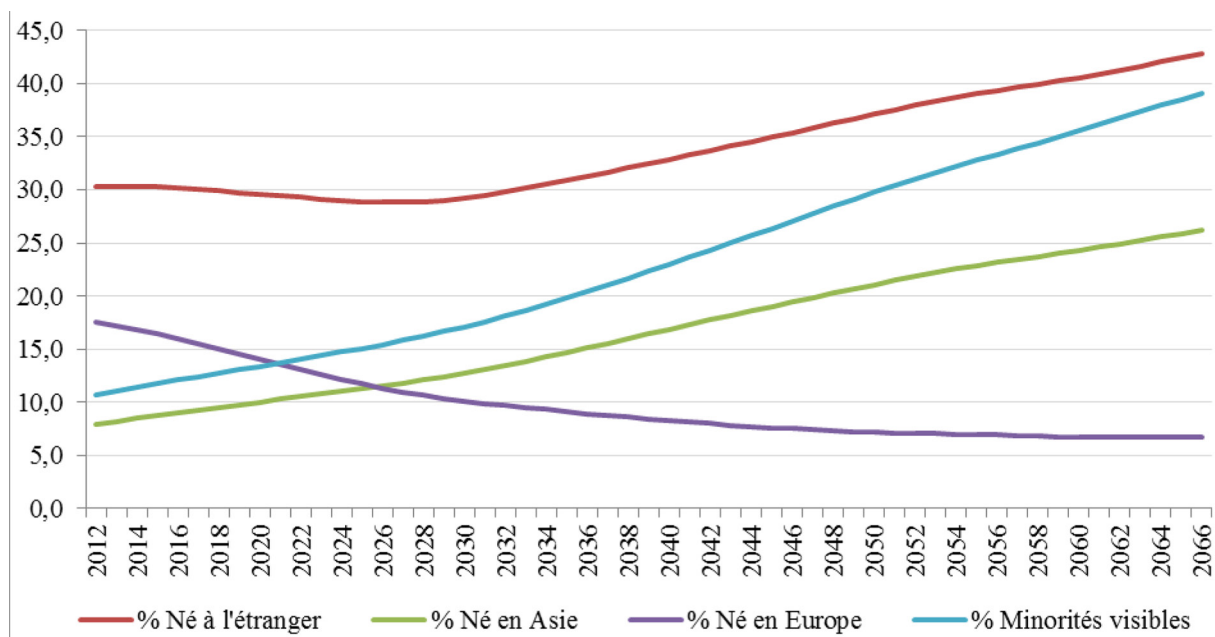
³ Le terme « minorité visible » réfère au fait qu'une personne appartient ou n'appartient pas à une des minorités visibles définies dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi et, le cas échéant, le groupe de minorités visibles en question. Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Arabe, Asiatique occidental, Philippin, Asiatique du Sud-Est, Latino-Américain, Japonais et Coréen.

L'arrivée à 65 ans des prochaines cohortes nées durant le *baby-boom* aura donc un effet différent sur la composition ethnoculturelle de la population âgée canadienne que l'arrivée des cohortes nées durant et après le *baby-bust*, et au sein desquelles l'immigration a été davantage un facteur. Au cours des prochaines années, la proportion de personnes nées à l'étranger parmi la population âgée canadienne pourrait légèrement diminuer, pour atteindre environ 28 %. Elle augmenterait rapidement entre 2036 et 2066 avec l'arrivée de cohortes plus récentes à 65 ans.

La croissance de la population de minorité visible pourrait également être peu importante au cours des prochaines années, passant de 10 % en 2012 à 17 % en 2031. Elle augmenterait beaucoup plus rapidement par la suite, pour atteindre environ une personne sur trois dès 2055.

Enfin, une proportion de moins en moins importante de personnes âgées sera née en Europe, au profit de celles nées en Asie.

Figure 13. Proportion de personnes nées à l'étranger, née en Asie, née en Europe et appartenant à un groupe de minorité visible au sein de la population âgée de 65 ans et plus, Canada, 1981 à 2066



Source : Statistique Canada, modèle de projections par microsimulation Demosim, tabulations spéciales

Conclusion

À la lumière des résultats présentés dans cet article, il apparaît clairement que l'idée selon laquelle le vieillissement démographique pourrait s'inverser une fois les cohortes du *baby-boom* disparues est erronée, les cohortes suivantes, certes moins nombreuses à la naissance, ayant bénéficié d'un apport d'immigrants importants ayant comblé une grande partie – sinon la totalité voire plus – des différences de tailles avec les cohortes du *baby-boom*.

Avec davantage de personnes nées à l'étranger en leur sein, les cohortes récentes arriveront à 65 ans avec des caractéristiques ethnoculturelles fort différentes des cohortes précédentes, contribuant à une

hausse significative de la diversité ethnoculturelle de la population âgée du Canada entre 2030 et 2050. L'immigration canadienne provenant majoritairement d'Asie depuis plus de 20 ans déjà, la proportion de personnes nées sur ce continent, ainsi que la proportion de personnes appartenant à un groupe de minorité visible augmenteront significativement durant cette période, soit lorsque les cohortes nées à la fin des années 1970, 1980 et 1990 arriveront à 65 ans.

D'ici 2030, la diversité ethnoculturelle de la population âgée canadienne changera légèrement : la proportion de personnes nées à l'étranger pourrait diminuer un peu, alors que celle déclarant appartenir à un groupe de minorité visible pourrait croître légèrement. C'est qu'une proportion importante de *baby-boomers*, les prochaines cohortes à se présenter à 65 ans, est en fait née au Canada. De surcroît, ces cohortes ont moins bénéficié des niveaux d'immigration soutenus observés au Canada depuis la fin des années 1980.

Ces changements dans le visage de la population âgée du Canada pourraient avoir de nombreuses implications sur le plan des programmes et politiques publiques. Il est probable que les besoins, les habitudes de consommation, les habitudes de vie ainsi que les valeurs et attitudes des futures cohortes de personnes âgées soient fort différents de celles d'aujourd'hui. Par exemple, la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie par la famille ou le réseau formel pourrait différer d'aujourd'hui, certaines communautés ethnoculturelles ayant des approches différentes dans ce domaine que les Canadiens de naissance. Ces tendances pourraient également avoir des impacts non négligeables sur la transmission du patrimoine familial, sur les revenus à la retraite, sur la cohabitation des générations, sur l'aide par les personnes âgées aux petits-enfants, sur les habitudes de loisirs et de voyage, etc.

Bibliographie

- Cork D., Lightstone S. 1998. *The pig and the python: How to prosper from the aging baby boom*, Toronto, Stoddart, 246 p.
- Garceau J. 2012. *La cohabitation des générations*, Montréal, Les Éditions La Presse, 2012, 168 p.
- Légaré J., Carrière Y., Décarie Y., Picard J.-F. 2013. L'impact de l'immigration au Québec sur l'effet "The Pig in the Python" du baby-boom, *XXVII^e Congrès international de la population, UIESP*, Busan, République de Corée, 28 août 2013.
- Ouellette N., Bourbeau R. 2011. Changes in the age-at-death distribution in low mortality countries: A nonparametric approach, *Demographic Research*, 25 (19), p. 595-628.